



HAL
open science

Voves (Eure-et-Loir) : une occupation du début de La Tène finale

Emilie Fencke, Sandrine Durgeau

► **To cite this version:**

Emilie Fencke, Sandrine Durgeau. Voves (Eure-et-Loir) : une occupation du début de La Tène finale. Bulletin de l'Association française pour l'étude de l'âge du fer, 2009, 27, pp.27-30. hal-02514956

HAL Id: hal-02514956

<https://hal.science/hal-02514956>

Submitted on 29 Mar 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

VOVES (EURE-ET-LOIR) : UNE OCCUPATION DU DÉBUT DE LA TÈNE FINALE

Emilie FENCKE et Sandrine DURGEAU,
service archéologique de l'Eure-et-Loir

L'étude archéologique du site de Voves s'inscrit dans la problématique liée aux sites d'habitat de La Tène en Eure-et-Loir et plus généralement dans le nord du territoire carnute. Les opérations d'archéologie préventive menées sur les sites de Voves et plus récemment d'Anet, Gellainville « Le Radray » et Fontaine-La-Guyon « Les Déserts » par le service archéologique sont venues enrichir un corpus jusqu'alors relativement mince. En effet, les sites laténiens en Eure et Loir n'étaient jusqu'à présent représentés que par un corpus de 7 sites (fig.1). Dans le Loiret, ce corpus s'est considérablement accru, ces dernières années, grâce aux nombreuses opérations d'archéologie préventive, menées par l'INRAP, dans le nord du département et notamment sur le tracé de l'autoroute A19.

La mise en perspective des résultats issus de toutes ces opérations récentes va contribuer dans les prochaines années à renouveler notre connaissance sur les modes d'occupation du sol dans le nord de la région Centre à l'époque de La Tène.

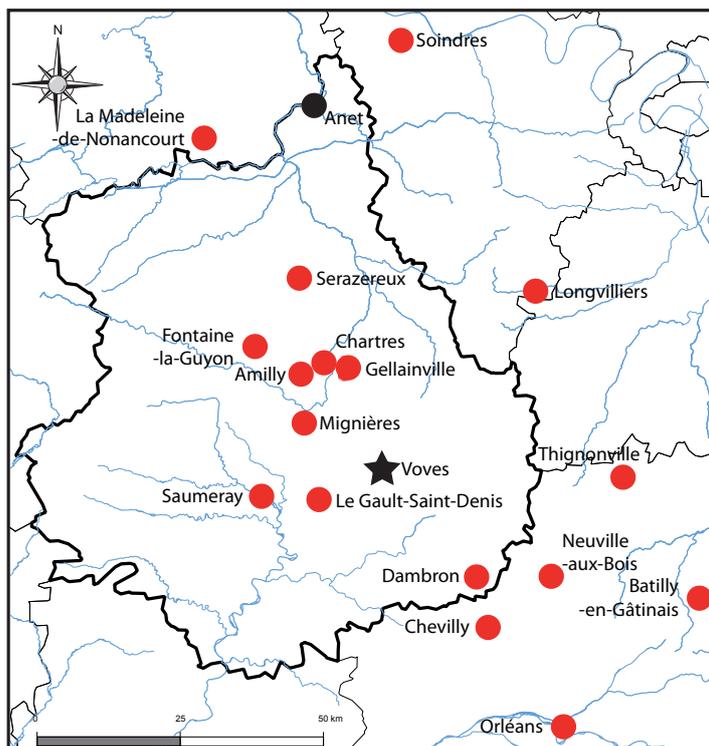


Figure 1- Les sites de La Tène moyenne et finale en Eure-et-Loir et dans les régions proches (DAO. Nicolas Payraud)

Les structures archéologiques : un site composé de deux enclos

La prescription de fouille au lieu-dit « Le Moulin Geargeot » sur la commune de Voves fait suite à deux diagnostics réalisés par l'INRAP. Elle s'inscrit dans le cadre de la réalisation de la déviation de la commune et de l'aménagement d'une ZAC au nord du territoire communal. Cette fouille a eu lieu entre septembre et début décembre 2006. Elle a porté sur une surface d'1,2 hectare. Cette opération a mis en évidence la présence de 2 enclos fossoyés et d'un chemin médiéval associé à un réseau parcellaire. Entre les deux enclos, distants d'une cinquantaine de mètres, aucune structure attribuable à l'époque laténienne n'a été mise en évidence.

L'enclos I

Le premier enclos enferme une surface de 1702 m². Les 4 fossés délimitant l'enclos ont été reconnus sur l'intégralité de leur tracé : ils délimitent une aire de 1702 m². Aucune interruption pouvant correspondre à une entrée n'a pu être identifiée ; l'hypothèse de l'existence d'une passerelle en bois pour entrer dans l'enclos peut donc être envisagée.

Au sein de cet enclos, la densité des structures archéologiques est relativement faible. Aucun plan de bâtiment, ni aucune structure de stockage du grain de type silo ou grenier n'a été reconnu

dans cette zone. Seule une petite dizaine de trous de poteaux et 3 fosses ont été mis en évidence mais leur fonction n'a pu être déterminée.

L'analyse spatiale ainsi que les études archéozoologique, du mobilier métallique et des quelques éléments lithiques récoltés n'ont pas permis de mieux caractériser les activités pratiquées dans cet enclos.

L'étude du mobilier céramique (mise en évidence de formes caractéristiques du vaisselier laténien), de même que la présence dans les comblements des fossés de résidus de vidange de foyers domestiques ne laissent pourtant que peu de doute sur la vocation domestique du site.

L'enclos 2

Les quatre fossés ceignant l'enclos 2 dessinent un enclos de forme grossièrement trapézoïdale reconnu sur la quasi-intégralité de son tracé. Ils délimitent une aire de 3708 m². Contrairement au précédent il comporte une ouverture à l'est.

L'enclos 2 est occupé plus densément et essentiellement dans sa moitié est. Dans la moitié ouest de l'enclos, la lisibilité des vestiges protohistoriques a sans doute été largement oblitéré par l'aménagement du chemin. Les faits identifiés correspondent essentiellement à des structures de stockage, de type fosse-silo, ainsi qu'à des fosses et trous de poteaux. On mentionnera enfin la présence de fossés de plus petites dimensions segmentant l'espace interne de l'enclos en 5 zones dédiées à diverses activités

Tout d'abord, la zone centrale où des ensembles de trous de poteau et de fosses de petites dimensions semblent dessiner l'espace d'habitation, même si aucun plan de bâtiment ne peut être restitué avec certitude. Ensuite, le quart sud-ouest où se situent quelques structures éparées (fosses, trous de poteaux), correspondant aux marges de l'habitat. Le quart nord-ouest de l'enclos est vierge de vestiges protohistoriques. Quant au quart sud-est, il est subdivisé par des fossés de dimensions moyennes. Ils sont associés à quelques fosses aux fonctions diverses et à un silo. Cette zone correspond sans doute à une zone d'activité située en périphérie immédiate de la zone d'habitation. Enfin, dans le quart nord-est, un ensemble de 9 fosses-silos ou grandes fosses est interprété comme la zone destinée au stockage.

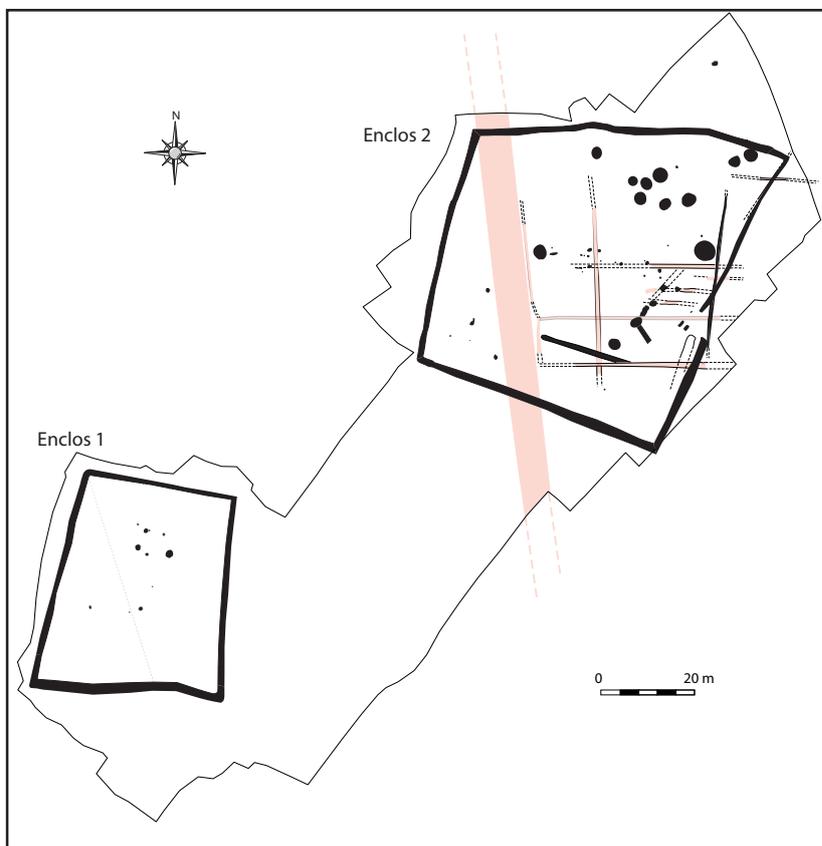


Figure 2 – Voves- Plan des structures archéologiques

Le mobilier découvert dans l'enclos 2 comprend des éléments résiduels liés à des activités artisanales exécutées dans un cadre domestique (tissage, métallurgie, mouture). D'autres activités domestiques pratiquées sur le site sont illustrées par le mobilier céramique.

Le mobilier céramique découvert sur le site

Le mobilier céramique est composé de plus de 4500 tessons. Parmi ce mobilier, 220 céramiques caractéristiques ont été dessinées. L'étude de ce mobilier fait apparaître la présence de deux phases d'occupations principales.

Deux phases d'occupations principales

La première phase d'occupation du site est visible sous la forme de céramiques non tournées très fragmentées. Ce mobilier est concentré dans la partie est de l'enclos II. Cette première zone d'occupation devrait se développer plus à l'est et au sud (diagnostic Salé, 2003). Le mobilier le mieux conservé provient des structures F219 et F239. Il comporte des ressemblances avec celui daté de La Tène C1 découvert à Thignonville étudié par Sandrine Riquier (Augier et al. 2007).

La seconde phase d'occupation, la mieux représentée, concerne le début de La Tène finale. Il comporte de nombreuses similitudes avec le mobilier découvert à Saumeray et daté de La Tène D1. Toutefois, lorsque l'on essaye d'apparenter le mobilier de Voves avec celui des horizons orléanais décrits par Sandrine Riquier dans le cadre de sa thèse (Riquier 2007), on se rend compte que la datation du mobilier fluctue sur ses cinq premiers horizons (soit entre La Tène C2 et D2a).

Les différentes productions visibles dans le corpus de La Tène finale

Le mobilier de La Tène finale comprend des types morphologiques et des productions bien distincts. L'essentiel du mobilier est composé de vases de stockage et de présentation (fig.3).

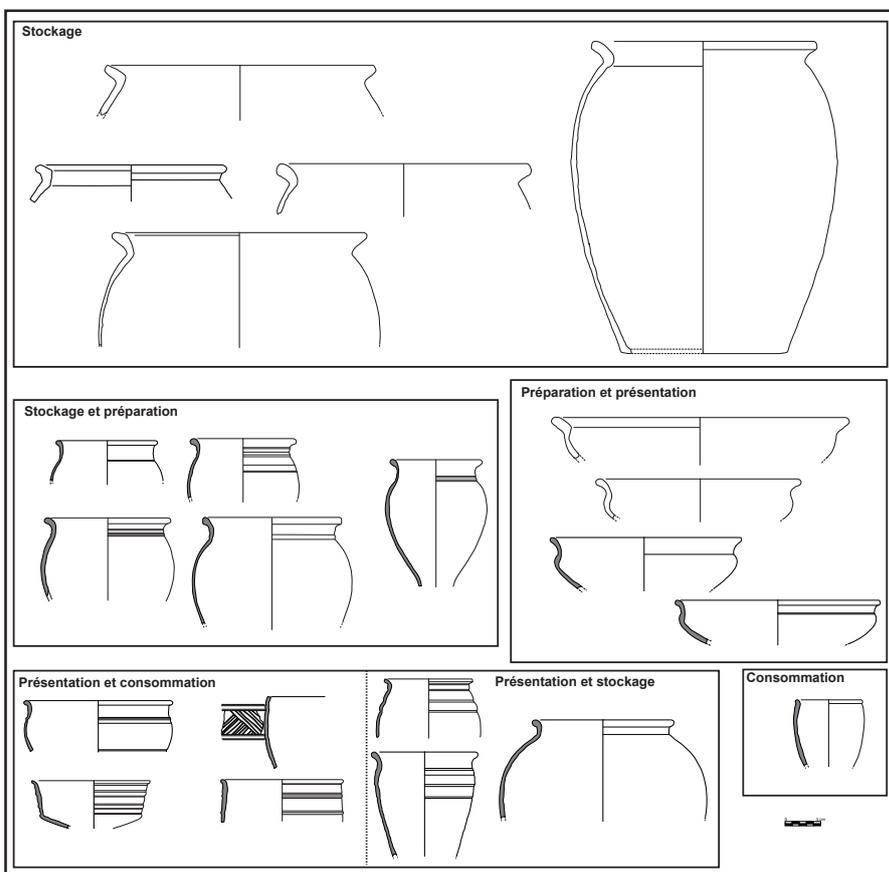


Figure 3 - Voves Les différentes productions céramiques de La Tène finale.

Cette première catégorie regroupe des vases de grandes dimensions comportant des surfaces enduites à l'aide d'un enduit résineux, tandis que la surface interne est desquamée. Une majorité comporte des inclusions végétales dans la pâte. Ces poteries montrent des profils de haut de panse diversifié. Leur lèvre est soit massive ou étirée. Les vases de stockage et ou de préparation sont aussi représentés par des vases à ouverture rétrécie de plus petit volume. Ils présentent un profil globulaire assez standardisé. Nombre d'entre eux comportent des cannelures et baguettes sur le col, entre lesquelles il n'est pas rare de retrouver des traces de suie. Ces céramiques sont mises en forme à l'aide du tour.

La distinction entre vaisselle de présentation et de préparation est parfois difficile à faire. En effet, nombre de formes ouvertes présentent à la fois des dépôts de suies mais comportent, aussi, un polissage couvrant soigné. C'est le cas des écuelles à profil en S ou de des céramiques à collerette interne. Cette distinction est d'autant plus difficile à faire que le corpus de forme employé y est varié. Cette catégorie est représentée à la fois par des formes ouvertes (jatte à col haut munis de baguettes...) et des formes hautes à ouverture rétrécie (gobelet, pot à col muni de bourrelets, ...).

Enfin, la catégorie des amphores fait leur apparition dans ce corpus. Ces dernières représentent moins de 7% du nombre de reste. Aucun élément morphologique, bord, col ou fond, n'a été retrouvé.

A l'issue de la fouille, la synthèse des données recueillies sur le terrain ainsi que les études réalisées sur les différents mobiliers (étude archéozoologique par Anne-Sophie Vigot, étude céramologique par Sandrine Durgeau, étude molinologique par Boris Robin [Service Municipal d'Archéologie de Chartres]) ont permis de mieux cerner la nature et la chronologie du site : un habitat rural matérialisé par une occupation diffuse à la fin de La Tène moyenne (La Tène C2), concentrée dans la moitié est de l'enclos principal; puis une densification de l'occupation et une structuration de l'espace au sein de 2 enclos à La Tène finale (La Tène D1-D2).

Si les structures archéologiques restent modestes, l'étude du mobilier associé permet de détailler un peu plus le vaisselier utilisé entre la Tène C2 et La Tène D dans la région. Il vient ainsi compléter l'étude menée par Sandrine Riquier sur le site de Saumeray. En montrant à nouveau les différences entre le vaisselier utilisé à Orléans et ceux utilisés à Saumeray et maintenant Voves, ce mobilier vient confirmer l'hypothèse de Sandrine Riquier concernant l'appartenance de Saumeray à une seconde aire chrono-culturelle, bien différente de l'aire orléanaise.

BIBLIOGRAPHIE

AUGIER L. et al., Augier (L.), Mennessier-Jouannet (C.), Milcent (P.-Y.), Orengo L., Riquier (S.), « La France centrale aux IV^e-III^e s. av. n. ère (Auvergne, Berry et Orléanais) », in Mennessier-Jouannet (C.) (éd.), Adam (A.-M.) (éd.), Milcent (P.-Y.) (éd.). — *La Gaule dans son contexte européen aux IV^e et III^e siècles avant notre ère* : XXVII^e colloque de l'AFEAF, Clermont-Ferrand, 2003 : Thème spécialisé. Lattes : Association pour le développement de l'archéologie en Languedoc-Roussillon, 2007, p. 117-176, 27 fig., 2 annexes, bibliogr. p. 172-176. (Monographies d'archéologie méditerranéenne. [Hors série]).

RIQUIER (S.), La chronologie de l'oppidum Carnute de Cenabum/Orléans (Loiret), in fascicules de pré-actes de la table ronde organisée au CAE du mont Beuvray du 15-17 octobre 2007, chronologie de la fin de l'âge du Fer (III^e-II^e s. av. J.-C) dans l'Est de la France et les régions voisines, inédit.

SALE (P.) (Dir.), *ZAC du Moulin Gergeot, Voves (Eure-et-Loir)*, rapport de diagnostic archéologique, INRAP Centre-Ile-de-France, SRA Centre, Orléans, novembre 2003.